



Union Départementale
des Associations Familiales
du Calvados

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Présenté en Assemblée Générale du 25 juin 2026

Rapport moral et d'orientation de M. Paul MERCIER des ROCHETTES, Assemblée Générale de l'UDAF du Calvados du 25 juin 2026

Les présentations de notre assemblée générale vous ont permis d'apprécier le dynamisme de l'UDAF du Calvados qui a rempli en 2025 toutes ses missions au service des familles : accompagnement des publics vulnérables et représentation pluraliste de l'ensemble des familles du département auprès des Pouvoirs Publics pour faire des propositions sur les questions familiales. C'est bien sûr grâce aux salariés, aux bénévoles administrateurs et représentants, aux partenaires, aux associations membres et aux financeurs que tout cela a pu être réalisé. Je les remercie tous, je vous remercie tous, chaleureusement, notamment ceux qui ont réalisé les présentations de ce jour. Je vous prie de m'excuser de ne pas citer tous ceux qui ont permis d'obtenir ces résultats.

Nous venons de valider le projet associatif 2027-2031 de l'UDAF sur la base de cinq orientations ou axes recouvrant 13 ensembles d'actions :

Axe 1 Renforcer la gouvernance associative et affirmer l'engagement bénévole, avec deux groupes d'actions pour mieux valoriser la place et le rôle de chacun, en dynamisant la gouvernance et en consolidant un engagement bénévole durable. Chacun doit pouvoir s'inscrire pleinement dans le projet associatif et y contribuer activement.

Axe 2 Accroître le rayonnement et les partenariats de l'UDAF, avec quatre groupes d'actions pour renforcer notre visibilité et notre impact sur le territoire afin d'être mieux reconnus et agir plus efficacement avec nos partenaires, pour renforcer l'impact de notre association.

Axe 3 Consolider la qualité de vie au travail et les moyens d'action des équipes avec aussi quatre groupes d'actions pour le bien-être, la sécurité et la formation des salariés, afin d'avoir des équipes motivées, efficaces, reconnues et bien accompagnées, sans oublier de réduire notre empreinte environnementale.

Axe 4 Adapter l'organisation aux enjeux actuels, pour l'adapter aux évolutions de la législation, des besoins des personnes accompagnées et des attentes des pouvoirs publics. L'objectif est une organisation fluide, plus efficace, communicante et compréhensible pour tous.

Axe 5 Promouvoir l'innovation et une culture qualité dans le cadre d'une démarche éthique, pour adapter et renforcer nos pratiques professionnelles tout en ouvrant des perspectives nouvelles. L'objectif est d'allier rigueur, éthique et innovation pour offrir un meilleur accompagnement et renforcer la qualité de notre action.

Ce projet associatif sous-entend bien sûr notre maintien dans le réseau des UDAF présentes dans chaque département, dans l'URAF Normandie et l'UNAF au niveau national, créée comme notre UDAF en 1945. En particulier, nous poursuivons en 2026 avec l'UNAF les trois points de notre convention d'objectifs 2022-2026 signée avec l'UNAF :

- le développement et l'animation d'actions de soutien à la parentalité (en plus de l'animation du réseau parentalité et du réseau de promeneurs du net du Calvados),
- le développement et le partage de la lecture, afin de poursuivre le soutien apporté à l'association Lire et faire lire dans le Calvados, co-fondée il y a 25 ans par l'UDAF du Calvados, la Ligue de l'enseignement et l'Education Nationale,
- et le développement de l'accompagnement budgétaire, qui a bien trouvé son public mais dont l'avenir n'est pas encore assuré malgré de nombreux efforts au niveau national et malgré la prochaine transposition de la directive (UE) 2023/2225 du Parlement européen et du Conseil du 18 octobre 2023 relative aux contrats de crédit aux consommateurs et qui instaure une obligation pour les prêteurs d'orienter les emprunteurs en difficulté de remboursement vers des services de conseil indépendants.

Bien sûr, des locaux et des moyens matériels et informatiques sont nécessaires : nous poursuivons en 2026 nos investissements pour améliorer, sécuriser et optimiser nos locaux (nous venons d'ailleurs de prendre à bail une surface supplémentaire de bureaux), et poursuivre l'achat de véhicules électriques ainsi que l'amélioration et la sécurisation de nos outils numériques.

Tout cela n'est possible que grâce à vous tous bénévoles, salariés et partenaires, qui apportez aide, idées, temps et financements à l'UDAF. Le Conseil d'Administration et moi-même vous remercions encore une fois très vivement !

Même si côté financements, nous ne vous cacherons pas notre inquiétude sur l'issue des discussions et inspections nationales sur la PJM Protection Juridique des Majeurs, discussions dont l'objectif clairement affiché est de réduire les budgets : ces inquiétudes nous encouragent encore plus à moderniser nos outils et nos méthodes de travail pour anticiper au mieux ces projets de restrictions tout en respectant tous les textes applicables et toutes les bonnes pratiques professionnelles.

Car c'est pour toutes les familles du département que nous travaillons : nous voulons des familles confortées dans leur rôle de premier cercle de transmission, d'apprentissage et de solidarité, dans leur rôle de cellules de base de la société qui ne peut se développer sans elles. Nous voulons que la relation à la famille, la relation à chacun des parents, père et mère, soit le lien fondateur de la construction de la personnalité des enfants et des jeunes. Et pour cela, les familles ont besoin d'être reconnues, soutenues, accompagnées dans le cadre d'une politique familiale pérenne et prévisible.

Notre objectif général est toujours de donner aux familles toutes les opportunités de s'exprimer et d'être écoutées, pour les aider à s'épanouir et leur donner confiance en l'avenir. Avec l'UNAF, l'URAF Normandie et les autres UDAF, c'est notre engagement pour que chaque famille puisse se sentir comprise, aidée, et s'épanouisse : nous sommes Unis Pour Les Familles, c'est notre devise !

Merci à tous et rendez-vous pour notre prochain grand événement public le soir du 12 novembre 2026 au Centre de Congrès de Caen : conférence du professeur Grégoire BORST qui va nous parler de ses travaux sur l'impact des écrans sur les enfants et les ados (il a participé en 2025 à une publication intitulée « Faut-il interdire les écrans aux enfants ? »)... Venez nombreux !

Paul MERCIER DES ROCHETTES
Président de l'UDAF du Calvados